

LES 28 ET 29 AVRIL, ON RE-VOTE À ROUEN !

PROFESSION DE FOI DES CANDIDATS



Suite au recours administratif de la Confédération Etudiante qui n'avait pu être candidate, les élections des représentants étudiants dans les conseils de l'Université (CA et CEVU) du 31 mars et 1er avril derniers ont été annulées. Les étudiants sont donc amenés à re-voter les 28 et 29 avril prochain !

L'UNEF remercie malgré tout les étudiants qui lui ont accordé leur confiance lors du précédent scrutin, tout comme lors des élections des représentants étudiants au CROUS où l'UNEF est à nouveau arrivée majoritaire.

Pour continuer à défendre vos droits et en gagner de nouveaux, les 28 et 29 avril, votez pour les listes « UNEF et associations étudiantes » !

Soutenu par :



VOTER UNEF, C'EST VOTER POUR UN BILAN !

DE NOUVEAUX DROITS POUR AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE VIE

L'UNEF a obtenu des droits pour lutter contre la précarité étudiante :

- Après 5 années de campagne, l'UNEF obtient un dixième mois de bourse en septembre pour les étudiants boursiers dès la rentrée prochaine.
- Un sixième échelon de bourse : les 100 000 étudiants les plus défavorisés touchent 150€ de plus par an.
- 60 000 nouveaux boursiers supplémentaires.
- Constructions de nouvelles résidences universitaires à Rouen et rénovation des anciennes Citéc U vétustes à Mont Saint Aignan.

Pour les étudiants étrangers

Les étudiants étrangers n'ont pas les mêmes droits que les autres. L'UNEF se bat pour obtenir l'égalité pour les étudiants étrangers. Nous avons obtenu :

- Le passage de 17 à 21h de travail salarial autorisé pour les étudiants étrangers.
- La suppression de la demande d'autorisation de travail.
- L'accès aux aides du fond national d'aides d'urgence (FNAU) du CROUS équivalentes à une bourse échelon 1.
- La disparition de l'obligation de présentation d'un titre de séjour lors de l'inscription à l'université de Rouen, pour faciliter les différentes démarches administratives.

DE NOUVEAUX DROITS POUR AMÉLIORER NOS CONDITIONS D'ÉTUDES

- L'installation d'un guichet d'accueil des étudiants, Modulo, en septembre afin de faciliter les différentes démarches administratives (transports, CROUS, CAF...) et d'un guichet permanent pour les étudiants étrangers, Modulo Monde.
- La mise en place d'un Plan de Réussite en Licence, suite à la mobilisation de l'automne 2007, permettant de lutter contre l'échec à l'université : réduction des effectifs en Travaux Dirigés, ouverture plus tardive des Bibliothèques Universitaires, gratuité et extension du tutorat, possibilité de choisir une deuxième langue vivante dans certaines filières...
- Le recul d'un an de la réforme de la formation des enseignants et adoption de mesures de compensation pour l'année en cours (exonération des frais d'inscription à l'université et obtention d'un niveau Master 1 pour les étudiants inscrits à l'UFRM)
- La suppression des frais d'inscription illégaux (11,50€ de redevances sportives que l'université faisait payer à tous les étudiants, même s'ils ne pratiquaient pas de sport universitaire) et obtention d'une rallonge budgétaire pour financer le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives.
- Le gel des suppressions de postes pour 2010 et 2011.

ZOOM SUR ...

Le maintien des rattrapages

Pendant deux, les élus UNEF se sont battus pour maintenir une session de rattrapages pour tous les étudiants.

En 2008, vos élus ont maintenu la possibilité pour chaque étudiant de se présenter en seconde session à l'UFR de Droit, Sciences économiques et Gestion, sans obligation d'inscription préalable.

En février 2010, l'UNEF a obtenu le maintien des rattrapages en Psycho-Socio, alors qu'il était purement et simplement prévu de les supprimer pour la majorité des enseignements.

Les élus UNEF continueront à se battre pour maintenir une session de rattrapages pour tous !

LES 2 PRIORITÉS DE LA LISTE « UNEF & ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES »

Pour l'UNEF, un diplôme de qualité doit répondre à deux exigences : l'émancipation individuelle et la protection collective. Pour permettre à chaque jeune à de pouvoir réussir, il faut lui permettre l'accès à un diplôme de qualité et le protéger durant sa période de formation. Pour nous, seul le Service d'Enseignement Supérieur est à même de répondre à ces exigences.

UN DIPLÔME DE QUALITÉ POUR TOUS

- **Garantir la réussite de tous à l'université !** L'UNEF a déjà obtenu la mise en place du Plan de Réussite en Licence, mais de nombreuses mesures restent encore à mettre en place afin de donner à chacun les armes contre l'échec : augmentation du nombre de cours en petits groupes, renforcement du tutorat et des cours de langue, amélioration du dispositif d'aide aux étudiants salariés, construction d'une nouvelle bibliothèque à Mont Saint Aignan...
- **Le maintien d'une deuxième session d'examen pour tous les étudiants dans toutes les filières, sans obligation d'inscription préalable.**
- **Mise en place d'une Charte des Stages**, afin de garantir à chaque stagiaire une véritable rémunération équivalente à 60% du SMIC, ainsi qu'un meilleur suivi pédagogique.

- **Amélioration du guichet unique** obtenu par l'UNEF en un véritable guichet unique d'accueil où les étudiants pourront effectuer toutes leurs démarches administratives en juillet et en septembre, sans avoir à se galérer aux quatre coins de l'agglomération (inscription universitaire, logement, CAF, CROUS, démarches préfectorales pour les étudiants étrangers, transports, santé...)
- **Une formation des enseignants de qualité** ! La réforme dite de maîtrise va affaiblir la formation des futurs enseignants. Il faut donc garantir un cadrage national des masters préparant aux métiers de l'enseignement, afin d'éviter la concurrence entre universités et le maintien des IUFM comme opérateurs de la formation professionnelle de ces futurs enseignants.
- **Pour une insertion professionnelle de qualité** ! Afin de garantir l'insertion professionnelle des jeunes et leur protection durant cette période, l'UNEF demande la création de modules d'aide à la recherche du premier emploi ainsi que la mise en place d'une aide permettant de protéger la jeunesse durant cette période. L'UNEF exige également la reconnaissance des qualifications dans les conventions collectives, pour que notre emploi et notre rémunération correspondent à notre niveau d'étude.

ZOOM SUR ...

Une nouvelle BU à Mt St Aignan !

Depuis deux, les élus UNEF se battent pour la construction d'une nouvelle Bibliothèque Universitaire à Mont Saint Aignan. En effet, celle existante n'est plus habilitée à recevoir du public et est loin de permettre à chacun d'y travailler dans de bonnes conditions. L'UNEF a déjà mis cette question au cœur des préoccupations de l'université et obtenu un premier engagement de la part des collectivités locales, notamment le Conseil Régional. Les deux prochaines années de mandat seront décisives pour la construction d'une nouvelle BU répondant aux exigences pédagogiques des étudiants. Vos élus continueront à se battre pour que les engagements pris ne restent pas lettre morte !

DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- **Contre la mise en concurrence des universités** ! Nous demandons la suppression de la réforme d'allocation des moyens à la performance afin d'assurer une égalité de financement des établissements pour que tous les étudiants disposent du même encadrement quelque que soit leur lieu d'étude. Le gouvernement doit également répondre au financement du Service Public d'Enseignement Supérieur à hauteur des besoins et améliorer l'encadrement des étudiants au lieu de supprimer des postes dans les universités.
- **Contre la mise en concurrence des étudiants** ! L'UNEF exige un cadrage national des diplômes et des formations afin de garantir la reconnaissance des diplômes délivrés par tout sur le territoire. De plus, nous demandons un financement égal pour toutes les filières : l'encadrement des étudiants doit être le même qu'ils soient en Lettre, en Science ou à l'IUT !
- **Pour des universités normandes qui répondent aux besoins réels des étudiants** ! Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Normand, union dans un même établissement publics des universités de Rouen, Caen, Le Havre et des deux écoles d'ingénieurs publiques de Rouen et de Caen, ne peut se faire au détriment des étudiants. L'UNEF refusera toute suppression de filières dans le cadre de ce PRES et exigera le financement complet des déplacements des étudiants entre les différents établissements dans le cadre de leur formation.

ZOOM SUR ...

Garantir l'accès des étudiants étrangers à l'université !

Face à un gouvernement qui met au cœur de ses préoccupations la question de l'identité nationale, les étudiants étrangers rencontrent de plus en plus de difficultés pour obtenir leurs titres de séjour. Nombre d'entre-eux sont contraints d'effectuer de lourdes démarches administratives durant l'année, au détriment de leur réussite universitaire, voire d'arrêter leurs études en cas d'irrégularité administrative. L'UNEF dénonce cette situation et exige la mise en place d'un titre de séjour pluriannuel pour tous les étudiants étrangers. Afin de répondre à l'égalité d'accès au service public, une carte d'étudiant doit être égale à un titre de séjour !

De plus, les étudiants étrangers n'ont pas accès aux aides sociales du CROUS, et sont trop souvent obligés de se salarier pour financer leurs études. L'UNEF demande l'extension des aides sociales aux étudiants étrangers afin de leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions.

QU'EST CE QUE L'UNEF ?

L'Union Nationale des Étudiants de France, première organisation étudiante, est le seul syndicat présent dans tous les établissements d'enseignement supérieur.

Indépendante des partis politiques, des administrations comme des gouvernements, elle intervient pour informer, défendre, organiser la solidarité et représenter les étudiants quelle que soit leur filière ou leur origine.

Présents au quotidien, les élus et militants de l'UNEF défendent chaque année plusieurs milliers d'étudiants !

Voter « UNEF et associations étudiantes », c'est choisir la liste qui défendra nos droits et en gagnera de nouveaux !

1 Le Conseil d'Administration (CA)

Il est l'organe exécutif de l'université. Il vote toutes les orientations, la politique générale et le budget. (8 élus étudiants)

2 Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU)

Il traite de tout ce qui touche à la pédagogie ainsi qu'à la vie étudiante. (16 élus étudiants)

3 Le Conseil Scientifique (CS)

Il ne concerne que les doctorants et délibère sur tout ce qui concerne la politique de recherche de l'université. (4 élus étudiants)



COMMENT ?

Avec sa carte d'étudiant

QUAND ?

Mercredi 31 mars et jeudi 1^{er} avril de 9h à 17h

ELECTIONS : MODE D'EMPLOI



A Rouen, le 31 mars et 1^{er} avril

VOTEZ

ET FAITES VOTER

unéf
le syndicat étudiant
& associations
étudiantes